

APPEL À CANDIDATURES 2019

Bourses *AIDES À LA MOBILITÉ*

L'Institut Français d'Études Andines (UMIFRE 17 MEAE/CNRS USR 3337) propose plusieurs bourses d'*Aides à la mobilité* d'une durée variable, allant de 3 à 9 mois, éventuellement renouvelables.

Aides à la recherche de terrain destinées aux étudiants de Master 2 Recherche et aux Doctorants inscrits en thèse dans l'une des disciplines relevant des Sciences humaines et sociales ou des Sciences de la vie, ces bourses seront réparties sur une période allant du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020.

Les candidatures aux *Aides à la Mobilité 2019* sont ouvertes aux ressortissants de l'Union européenne, à condition qu'ils soient francophones et inscrits dans une université française.

Conditions financières de la bourse: 970 euros mensuels.

Les candidats présenteront un projet de recherche original en Archéologie (hors terrains péruviens) ou en Sciences humaines ou sociales impliquant un travail de terrain à réaliser en Bolivie, en Colombie, en Équateur ou au Pérou (ou sur plusieurs de ces pays).

Les projets doivent avoir un lien avec les axes de recherche de l'unité :
www.ifea.org.pe/investigacion.

La sélection des candidatures prendra en compte la qualité intrinsèque des projets et l'aptitude des candidats à les mener.

La bourse sera versée uniquement pendant le séjour du candidat qui se trouvera sur place pour des travaux de recherche en Bolivie, Colombie, Equateur et/ou au Pérou.

Les étudiants n'ayant pas encore soutenu leur Master 2 lors de l'examen des dossiers pourront voir leur candidature retenue sous réserve de l'obtention le 30 juin 2019 au plus tard de leur diplôme avec la mention Bien ou Très Bien. Ils feront les démarches nécessaires à leur inscription en thèse de Doctorat avant leur départ.

-
- ➔ Nous invitons les candidats à prendre leurs précautions puisque les *Aides à la mobilité 2019*:
- ne prennent pas en charge l'assurance obligatoire qui les couvre sur place (maladie, hospitalisation, rapatriement éventuels).
 - n'incluent pas les frais de déplacement entre l'Europe et l'un des quatre pays concernés



Comment faire acte de candidature ?

1) Constitution du dossier de candidature

Le **Formulaire de candidature** doit être rempli et accompagné d'une série de **pièces obligatoires**:

- une lettre de motivation signée par le candidat
- un *Curriculum vitae* détaillé (2 pages)
- un projet de recherche original rédigé, sur le modèle du formulaire à télécharger sur le page web de l'IFEA.
- les lettres de recommandation de deux personnalités scientifiques (dont une du directeur de thèse) adressées à la Directrice de l'IFEA, Mme Évelyne Mesclier.
Il faudra impérativement indiquer les adresses mails de contact de ces personnes.
- l'attestation d'inscription dans une formation doctorale (ou l'attestation d'inscription en Master 2 Recherche + une lettre par laquelle le candidat s'engage à s'inscrire en Doctorat)
- la copie d'une pièce d'identité.

2) Dépôt du dossier

Il est demandé aux candidats d'adresser **uniquement PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE** leur dossier comprenant toutes les pièces mentionnées (y compris le Formulaire et les 2 lettres de recommandation) **EN UN SEUL FICHER PDF** à l'adresse bourses.ifea@gmail.com

Date limite de candidature : 15 JANVIER 2019 (à minuit, heure de Paris)

-Tout dossier incomplet ou reçu hors délai sera irrémédiablement refusé-

Les candidats retenus seront nommés par le MEAE, après avis du Conseil scientifique du pôle Amérique. Ce dernier procédera à l'évaluation des dossiers au cours du premier trimestre 2019. Les résultats seront mis en ligne à partir du **8 mars** sur le site web de l'IFEA: www.ifea.org.pe